



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération du 27 janvier 2017 du Conseil académique restreint aux professeurs des universités

- Vu le code de l'éducation, notamment dans ses articles L.952-6 et L952-6-1
- Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités
- Vu le décret n°84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs
- Vu l'avis favorable du Conseil académique restreint aux professeurs des universités du 27 janvier 2017 sur la composition nominative des comités de sélection

Le comité de sélection dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours session synchronisée 2017 concernant le poste désigné ci-dessous :

Emploi : 21 PR 0264

N° galaxie : 4251

Composante : UFR Histoire Géographie

Laboratoire : CREHS

Est composé comme suit :

Président du comité : Anne Daguet-Gagey

	NOM Prénom	Corps	Etablissement d'origine	CNU ou discipline
Membres internes	DAGUET-GAGEY Anne	PR	Université d'Artois	21
	GIRY-DELOISON Charles	PR	Université d'Artois	22
	CESARI Laurent	PR	Université d'Artois	22
	WALCH Agnès	PR	Université d'Artois	22
Membres externes	LENFANT Dominique	PR	Université de Strasbourg	21
	SEVE Laurianne	PR	Université de Lille 3	21
	PODVIN Jean-Louis	PR	Université du Littoral Côte d'Opale	21
	VILLENEUVE François	PR	Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	21

Fait à ARRAS, le 1^{er} février 2017

Le président du conseil académique restreint
aux professeurs des universités


Eric Monflier

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr